

Ils servent à regrouper les ressortissants de l'Empire Allemand de la zone avancée des Armées pour les envoyer ensuite au centre de rassemblement « Arrière ». Pour le Bas-Rhin, il s'agit du centre de Raon-l'Étape dans les Vosges qui est hors de la zone avancée ou réservée des Armées. Pour le Haut-Rhin, il s'agit du château de Rigny à Gray en Haute-Saône. Ils ont un rôle de centre de 1^{er} tri et envoient les internés sur les Points de Destination de Mirecourt et Neufchâteau dans les Vosges pour la 20^e Région militaire et Langres au fort de la Bonnelle et à celui de Peigney pour la 7^e Région Militaire. (11)

Cette carte nous donne la répartition des centres sur le territoire métropolitain.

Nous avons identifié en France 127 Centres de Rassemblement des Etrangers sur la période de septembre et octobre 1939 pour 89 départements. Il nous manque l'information dans un seul département : les Landes. Il devrait donc avoir existé au moins 128 CRE. 33 Points de Destination des Etrangers ont été trouvés. C'est donc 160 centres qui ont, suite à la déclaration de guerre, rassemblé les Allemands, les Autrichiens et les Tchécoslovaques.

Les Centres de Rassemblement et les Points de Destination des Etrangers en France



Légendes Archivistiques

7 - ADEure 1M506

8 - ADHaute-MarneM116

9 - ADLoire4M1018

10 - SHD31NN3

11 - SHD31N87



Les camps des Nomades en France 1940-1946

L'inquiétude soulevée par les nomades sera plus forte que la nécessité de mettre fin à l'injustice de leur internement. Poitiers est fermé en novembre 1944, Montreuil-Bellay, pour les nomades, en janvier 1945. Ils seront transférés à Jargeau.

Deux camps ferment en décembre 1945 : St-Maurice-aux-Riches-Hommes et Jargeau.

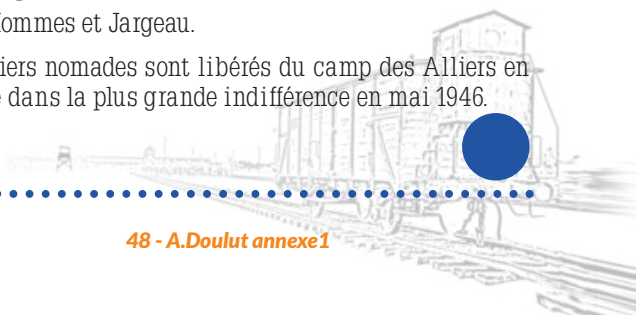
Les derniers nomades sont libérés du camp des Alliers en Charente dans la plus grande indifférence en mai 1946.

Légendes Archivistiques

45 - ADPyrénéesOrientales1260W79
 45bis Le Camp de Rivesaltes A.Boitel p.195

46 - ADVar4M290
 47 - ADBasses-Alpes41W1

48 - A.Doulut annexe1





La Seine, la Seine-et-Oise et la Seine-et-Marne Région Militaire de Paris



Camps dans la Seine 1939 - 1945

- | | |
|--|--|
| Point de Destination des Etrangers : Allemands | Camp d'hébergement Surveillé pour Etrangers |
| Centre de Rassemblement des Etrangers : Allemands CRE | Centre de Rassemblement des Juifs |
| Centre de Rassemblement Etrangers : Italiens ou autres CRE | Prison |
| Centre de Rassemblement des Etrangères : Allemandes CRE | Centre pour réfractaires au STO |
| Compagnie de Travailleurs Espagnols ou Etrangers CTE | Centre pour Collaborateurs à la Libération CSS |
| Centre de Séjour Surveillé pour Français CSS | Centre pour Civils Etrangers à la Libération CSS |

LE CONTEXTE

En septembre 1939 la Région Militaire de Paris, composée des départements de la Seine, de la Seine-et-Marne et de la Seine-et-Oise, est dans la zone de l'Intérieur. Le Général Héring est le Gouverneur Militaire de Paris et le Général Brocard son Chef d'Etat-major.

A partir du 1^{er} juin 1940, la Région Militaire de Paris est classée en zone des Armées. La circulation des Français ou des étrangers est possible mais, en plus de leur carte d'identité, ils doivent être en possession d'un titre de circulation spécifique les autorisant à circuler dans le département.

Initialement, les autorités militaires souhaitent éloigner tous les étrangers de la Région de Paris. Le 21 août 1939, le commandement militaire de la Seine indique que le repliement des étrangers mobilisables hors de la Région Militaire n'est plus envisagé. (1) Une option moins contraignante est retenue ; seuls les étrangers suspects ou dangereux classés au carnet B et donc classés Indésirables par les services du Préfet sont rassemblés au Centre d'Indésirables de Roland-Garros et doivent être éloignés de la Région de Paris. Pour cela, ils sont envoyés au centre du Vernet en Ariège.

D'autre part, les Allemands mobilisables, considérés comme des ennemis de la France à la déclaration de la guerre le 3 septembre 1939, sont tous suspects et sont rassemblés dans des Centres de Rassemblement des Etrangers (CRE). Il s'agit des centres de Colombes pour le département de la Seine, de Maisons-Laffitte pour la Seine-et-Oise et de Melun pour la Seine-et-Marne. Les militaires veulent faire un tri entre les loyaux envers la France et les suspects et garder les mobilisables pour constituer des compagnies de travailleurs appelés prestataires.

Les ressortissants allemands, après avoir été rassemblés, sont aussitôt éloignés de la Région de Paris et envoyés vers leur Point de Destination dans les 4^e et 5^e Régions Militaires, où ils seront organisés en unités de travailleurs. Pour le département de la Seine, il est prévu de rassembler les 5 600 ressortissants de l'Empire Allemand mobilisables en 3 bataillons et 14 compagnies. Dans chaque compagnie sont intégrés 400 Allemands répartis en quatre sections de 100 individus. (1 et 2)

CENTRES DE RASSEMBLEMENT DES ÉTRANGERS ALLEMANDS

Colombes : Centre de Rassemblement des Etrangers

Les ressortissants de l'Empire Allemand, âgés de plus de 17 ans et moins de 50 ans, de sexe masculin habitant le département de la Seine, sont convoqués par le Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, par une annonce parue dans le journal le Figaro du 6 septembre 1939, (3) par des affiches apposées dans les mairies du département et des arrondissements de Paris et par la radio. Ils doivent rejoindre immédiatement et sans délai le Centre de Rassemblement des Etrangers du stade olympique Yves du Manoir à Colombes et doivent emporter deux jours de vivres avec eux.

Le 14 septembre 1939 sont convoqués au Centre de Rassemblement Yves du Manoir à Colombes, toujours par les mêmes moyens, la presse avec Le Figaro et des affiches, les ressortissants de l'Empire Allemand âgés de plus de 49 ans et moins de 66 ans. (2)

D'après le rapport du Préfet de police de Paris du 30 novembre 1939, pour le département de la Seine, les ressortissants de l'Empire Allemand vont arriver au stade de Colombes du 3 au 16 septembre pour ceux âgés de 17 à 50 ans, et du 23 septembre au 4 octobre 1939 pour les plus de 50 ans à 65 ans. (4)



Carte postale présentant une des deux tribunes du stade Yves-du-Manoir à Colombes où les Allemands étaient réunis

Légendes Archivistiques

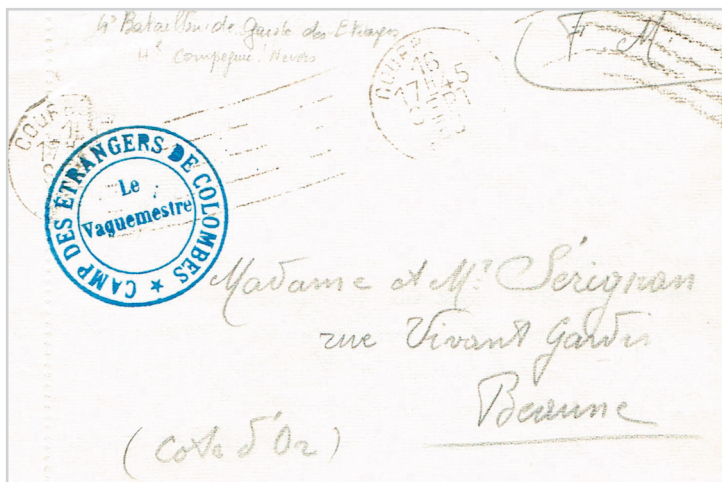
1 - SHD31NN3
2 - SHD31NN97

3 - GallicaN410337-figaro6-9-39
4 - PréfecturePoliceParisBA2429

L'encadrement du camp

Le Lieutenant-Colonel Cornet dirige le Centre de Rassemblement des Etrangers de Colombes depuis son ouverture. Ce sont les 18^e et 19^e compagnies, 4^e bataillon du 211^e Régiment Régional, qui gardent le centre de Colombes. Les deux compagnies ont 200 hommes de troupe et 29 Sous-officiers pour assurer la garde.

Il va être fait appel aux effectifs des 4^e et 5^e Régions Militaires destinataires des compagnies de travailleurs rassemblées au centre de Colombes. Le 30 août, 135 hommes de troupe, 16 Sous-officiers et 3 Officiers arrivent de la 4^e Région Militaire à Courbevoie. Ils sont suivis, le 8 septembre 1939, de 210 hommes de troupe, de 30 Sous-officiers et 12 Officiers provenant de Nevers, Bourges, Montargis, Blois et Orléans, des 51^e, 52^e, 53^e et 54^e Régiments Régionaux de la 5^e Région Militaire. Ils sont cantonnés à l'école des filles, rue de la Bienfaisance à Courbevoie et mis à la disposition du Commandant du camp de Colombes à partir du 9 septembre. Ces troupes vont assurer l'encadrement du camp et seront utilisées pour la garde des compagnies de travailleurs lors de leur transfert vers les 4^e et 5^e Régions Militaires. (5)



Lettre en FM du 16 septembre 1939 d'un militaire du 4^e bataillon de garde des étrangers 4^e compagnie de Nevers. Flamme 5 lignes droites de machine Krag qui n'était plus utilisée depuis 1932 par le bureau de Courbevoie

Le 16 septembre est le jour du départ du convoi pour Nevers. Le vaguemestre a apposé son cachet «CAMP DES ETRANGERS DE COLOMBES» pour confirmer la franchise.

On connaît deux autres lettres, dans la période du 16 au 19 septembre, à destination du stade de Colombes et deux cartes qui en sont parties.



Cachet double trait de 38 mm du 51^e RR d'Orléans de garde, vu en octobre 1939

Les effectifs d'internés

Un tableau de mars 1940, du cabinet du Préfet de police de Paris indique que 6 725 ressortissants allemands ont été internés au stade de Colombes pour le département de la Seine. 310 ont été rapidement libérés par la commission de criblage installée au stade de Colombes. 6 415 ont donc été transférés sur les camps en province, hormis ceux envoyés dans les hôpitaux et les évasions. (6)

Les conditions de vie au centre

Les conditions de vie sont très précaires car les internés sont installés sur les gradins du stade. Comme l'indique le plan d'évacuation des Etrangers à la mobilisation de la Seine :

«*Faute de ressources, il ne peut être attribué aux Centres de Rassemblement ni lits auxiliaires, ni grandes couvertures. Il sera seulement constitué d'un approvisionnement de 5 kg de paille par homme. La même paille servira pendant toute la durée du Centre de Rassemblement*»

Ceci explique que lors de la convocation des ressortissants de l'Empire Allemand, il leur est demandé d'emporter deux couvertures et des repas pour deux jours car l'embarquement des étrangers vers une destination en province est prévu le 3^e jour de leur présence au camp. (7)

Malheureusement les événements vont se dérouler dans un temps beaucoup plus long et dans des conditions plus difficiles que prévu. Comme l'indique Hans Sahl, interné lors de la deuxième convocation le 14 septembre, avec Walter Benjamin, un célèbre philosophe allemand, historien et critique d'art, ils vont passer à Colombes dix nuits et dix jours. Hans décrit les conditions sanitaires : «les gradins sont recouverts d'une paille pourrie depuis longtemps et souillée de pâté de foie, denrée de basse qualité qui, tartinée sur du pain, constituait notre unique nourriture.» (8)

Pour traquer les espions, l'Armée utilise des informateurs, comme on peut le constater dans un rapport du 16 septembre 1939. 14 Allemands ont reçu comme consigne d'observer et de recueillir des renseignements dans le camp pour le compte des services de renseignements. Il est demandé que ces internés restent au camp et ne soient pas envoyés au Point de Destination. Certains sont même libérés. (9)

La correspondance postale est soigneusement contrôlée à l'arrivée et au départ comme pour les prisonniers de guerre.

L'évacuation des internés sur les 4^e et 5^e Régions Militaires

Les ressortissants de l'Empire Allemand après avoir été rassemblés, sont dirigés sur les Points de Destination des Etrangers situés dans les 4^e et 5^e Régions de l'Intérieur où ils sont criblés et organisés en unités de travailleurs. Sept trains sont prévus pour emmener les internés aux Points de Destination.

Les Points de Destination

Pour la 4^e Région Militaire :

- l'Orne : Domfront, Athis-de-l'Orne et Damigny
- la Mayenne : Meslay-du-Maine.

Pour la 5^e Région Militaire :

- le Loiret : Orléans et Mignères-Gondreville appelé parfois Montargis
- le Cher : Vierzon et Avord
- la Nièvre : Varennes-lès-Nevers
- le Loir-et-Cher : Villerbon, Marolles, Villemalard et Francillon près de Blois.

1^{er} transfert : le 16 septembre 1939

Après filtrage par la Préfecture de Police, il est prévu d'envoyer 2 000 travailleurs sur la 5^e Région Militaire. Ils forment un bataillon de 7 compagnies composées des Allemands âgés de 17 à 50 ans. Leur destination et leur nombre se répartissent de la façon suivante : Orléans 200, Mignères 200, Fossé-Marolles 200, Blois 400, Avord 200, Vierzon 400 et Nevers 400. Il s'agit uniquement d'Allemands. Les autres nationalités partiront dans les convois suivants.

Le 16 septembre le 1^{er} train part à 8 h de la gare d'Ivry pour le Cher avec 400 Allemands qui arriveront à Vierzon à 13 h 22 et 200 autres Allemands qui arriveront à Avord à 15 h 39.

Le 2^e train part en retard, toujours de la gare d'Ivry, après 10 h avec 200

Allemands pour Orléans et une arrivée prévue à 12 h 59, 684 Allemands pour Blois et une arrivée à 14 h 45 et 200 pour Fossé-Marolles avec une arrivée à 16 h 26.

Le 3^e train part de la gare de Lyon à 11 h 57 pour Mignères-Gondreville avec seulement 131 Allemands au lieu des 200 prévus faute de cars suffisants pour les transporter à la gare. Ils arriveront à 15 h 30. Le contingent pour Nevers est lui complet avec 400 Allemands qui arrivent à Nevers à 19 h 48. Au total ce sont 2 215 Allemands qui sont transférés ce 16 septembre 1939 sur la 5^e Région Militaire. (5)

2^e transfert : le 18 septembre 1939

Le 18 septembre, le reste des Allemands et la totalité des Autrichiens et Sarrois de 17 à 50 ans, filtrés par la Préfecture de Police de Paris, sont transférés par train sur la 4^e Région Militaire à destination du camp de Meslay-du-Maine en Mayenne.

1 089 ressortissants de l'Empire Allemand encadrés par 68 hommes de troupe et 9 Officiers et Sous-officiers prennent le 1^{er} train à 9 h 12 à la gare de Paris-Vaugirard et arrivent à 18 h 30. Le second train, à 11 h 32 qui emporte 978 ressortissants de l'Empire Allemand avec 10 Officiers et Sous-officiers, arrive à 21 h 10. Pour chaque train, l'utilisation de 35 cars, 5 camions et 30 camionnettes est nécessaire pour le transfert du camp de Colombes à la gare.

Au total ce sont 2 067 Allemands qui sont transférés ce 18 septembre 1939 sur la 4^e Région Militaire. (5)

3^e transfert : le 5 octobre 1939

Le 5 octobre 1939, le général Commandant le département de la Seine, confirme que deux trains sont partis pour la 5^e

Région Militaire.

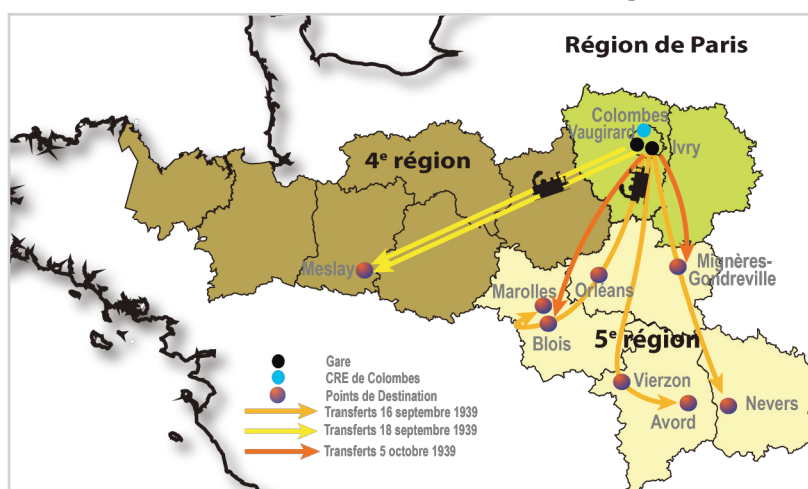
Le 1^{er} train à 5 h 17, gare de Lyon, est composé de 330 ou 335 (selon les documents) Etrangers encadrés par 2 Officiers et 46 hommes du 51^e Régiment Régional à destination de Mignères-Gondreville pour une arrivée à 8 h 27. Le 2^e train part de la gare d'Ivry à destination de Blois à 13 h 21 avec 522 ou

550 Etrangers, (selon les documents) encadrés par 3 Officiers et 74 hommes du 52^e Régiment Régional, pour une arrivée à 18 h 03.

Au total ce sont 857 ressortissants allemands qui sont transférés ce 5 octobre 1939 sur la 5^e Région Militaire.

Le 11 octobre 1939, 54 internés sont transférés à Blois du stade de Colombes, certainement à sa fermeture. (10)

On dénombre un total de 5 193 internés évacués en province. En plus de ces transferts, des libérations auront lieu pour inaptitude et les malades seront envoyés sur les hôpitaux.



Carte des transferts en septembre et octobre 1939 du centre de Colombes vers les 4^e et 5^e Régions Militaires

Légendes Archivistiques

5 - SHD31NNS

6 - Préfecture Police Paris-BABA2429

7 - SHD31NNS

8 - Hans Sahl «Walter Benjamin au camp

d'internement» dans «Pour Walter Benjamin», essai d'Ingrid et Konrad Scheurmann, N. Casanova, O. Mannoni, Bonn Inter Nationes, 1994 p. 119

9 - AN-F7-14823

10 - ADLoir-et-CherRV1610